



## 28 JANVIER – JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

---

### MESSAGE A LA NATION du Président de l'APDP

Concitoyens, concitoyennes  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de vous adresser la parole à l'occasion de la Journée mondiale de la protection des données personnelles. Cette journée n'est pas seulement un rendez-vous symbolique ; elle est un rappel annuel d'un droit fondamental: le droit à la vie privée et au contrôle de nos informations personnelles.

À l'ère du numérique, nos données racontent qui nous sommes: nos habitudes, nos déplacements, notre santé, nos convictions, nos préférences. Elles alimentent l'innovation, facilitent les services, stimulent l'économie. Mais elles exposent aussi chacun d'entre nous à des risques réels: profilage abusif, usurpation d'identité, atteinte à la réputation, discriminations algorithmiques. Protéger les données, ce n'est pas freiner le progrès, c'est lui donner un cap éthique et durable.

Mesdames et Messieurs,

Notre Autorité a trois missions essentielles, à savoir :

- Protéger les droits des personnes.
- Accompagner les acteurs publics et privés vers la conformité.
- Sanctionner lorsque la loi est violée et que la confiance est trahie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons renforcé nos contrôles, intensifié nos actions de sensibilisation dans les écoles, les mairies, les administrations et les entreprises, et publié des lignes directrices sur des sujets clés: sécurité des systèmes, transparence des traitements,

consentement, conservation des données, transfert international, et usage responsable de l'intelligence artificielle.

Nous avons également développé des outils pratiques -- modèles de registre des traitements, check-lists de conformité, guides de notification des violations — pour aider tous les responsables de traitement, y compris les plus petites structures.

Je veux être clair: la protection des données n'est pas une formalité administrative. C'est une culture à bâtir.

Elle commence par des principes simples:

- Minimiser: collecter moins, et seulement ce qui est nécessaire.
- Sécuriser: chiffrer, tracer, tester, corriger.
- Expliquer: dire ce que l'on fait, et le prouver.
- Respecter: permettre aux personnes d'exercer leurs droits, facilement et sans délai.

Face à l'essor de l'intelligence artificielle, nous avons une responsabilité accrue. Les systèmes doivent être conçus dès l'origine pour être sûrs, équitables et transparents. Cela implique l'évaluation d'impact, la gouvernance des données, l'audit des modèles, la prévention des biais, et la supervision humaine. L'innovation ne sera acceptée que si elle est digne de confiance.

Je m'adresse aujourd'hui:

- Aux institutions publiques: l'exemplarité vous incombe. Concilier transformation numérique et protection des droits fondamentaux est possible. Nos équipes sont prêtes à vous accompagner.
- Aux entreprises: la conformité est un investissement, pas un coût. Elle protège votre réputation, vos clients et votre compétitivité.
- Aux organisations de la société civile et aux médias: votre vigilance est précieuse; elle éclaire le débat public et nous aide à améliorer nos pratiques.
- À chaque citoyenne et chaque citoyen: vos données vous appartiennent. Informez-vous, paramétrez vos outils, demandez des comptes. Votre voix est le meilleur allié de la protection.

Dans les mois à venir, notre Autorité poursuivra trois priorités:

- 1) Renforcer l'assistance aux petites et moyennes organisations, avec des parcours de conformité simplifiés.
- 2) Intensifier la lutte contre les violations de données et les arnaques numériques, en coopération étroite avec les autorités compétentes.
- 3) Encadrer de manière proactive les usages de l'IA et des données biométriques, en favorisant l'innovation responsable.

Nous consoliderons nos partenariats internationaux, car les données ne connaissent pas de frontières: l'harmonisation des règles et l'entraide entre autorités sont essentielles pour garantir une protection effective.

Je veux enfin rappeler que la confiance est la pierre angulaire du numérique. Sans confiance, pas d'adoption; sans adoption, pas de progrès. Bâtissons ensemble un environnement où la technologie respecte la dignité humaine, où chaque service s'explique, se justifie, se sécurise, et où chacun reste maître de son destin numérique.

Mesdames et Messieurs,

La célébration de la Journée mondiale de la protection des données personnelles de cette année porte sur un thème qui nous interpelle tous : « la protection des données personnelles enregistrées par système de vidéosurveillance »

Ce thème est particulièrement pertinent dans le contexte sociétal actuel où la présence des systèmes de vidéosurveillance est devenue extrêmement courante.

En effet, ces technologies, bien qu'elles apportent des bénéfices indéniables pour la sécurité publique, soulèvent des interrogations fondamentales sur la vie privée, la gestion des données ainsi que leur traitement approprié. Les caméras et les systèmes de surveillance sont désormais omniprésents dans nos villes, dans nos lieux de travail, et même dans nos foyers, tant pour assurer la sécurité que pour surveiller nos comportements quotidiens.

**Nous sommes tous conscients que la sécurité ne doit pas se faire au détriment de notre droit fondamental à la vie privée. La collecte, le stockage et le traitement des données personnelles, en particulier celles qui sont générées par les systèmes de vidéosurveillance, nécessitent donc une attention particulière et un cadre juridique solide. Cela implique un équilibre délicat entre le besoin légitime de sécurité et le respect inébranlable de nos libertés individuelles.**

**En tant qu'Autorité de Protection des Données Personnelles, il est de notre devoir essentiel de veiller à ce que les droits de chaque citoyen soient non seulement reconnus, mais respectés et protégés.**

**En cette Journée mondiale de la protection des données, engageons-nous: institutions, entreprises, associations, citoyens. Faisons de la protection des données non pas une contrainte, mais un avantage compétitif, un gage de qualité et un acte de respect.**

**Vive l'Autorité de Protection des Données Personnelles au service de nos communautés**

**Vive le Bénin**

**Je vous remercie de votre attention.**

**Dr Luciano HOUNKPOUOU**

**Pdt de l'APDP**